

26. Zelus et iracundia minuunt dies, et ante tempus senectam adducet cogitatus.

27. Splendidum cor et bonum in epulis est; epulæ enim illius diligenter fiunt.

26. L'envie et la colère abrègent les jours, et l'inquiétude amène la vieillesse avant le temps.

27. Le cœur pur est dans un festin continuel, car on lui prépare avec soin sa nourriture.

CHAPITRE XXXI

1. Vigilia honestatis tabefaciet carnes, et cogitatus illius auferet somnum.

2. Cogitatus præscientiæ avertit sensum, et infirmitas gravis sobriam facit animam.

3. Laboravit dives in congregatione substantiæ, et in requie sua replebitur bonis suis.

4. Laboravit pauper in diminutione victus, et in fine inops fit.

5. Qui aurum diligit non justificabitur, et qui insequitur consumptionem replebitur ex ea.

6. Multi dati sunt in auri casus, et facta est in specie ipsius perditio illorum.

7. Lignum offensionis est aurum sacrificantium; vae illis qui sectantur illud! et omnis imprudens deperiet in illo.

1. Veiller pour s'enrichir, c'est se dessécher les chairs, et l'application qu'on y donne ôte le sommeil.

2. La pensée inquiète de l'avenir renverse le sens, et la maladie grave rend l'âme sobre.

3. Le riche travaille pour amasser des biens, et quand il se repose, il a d'immenses richesses.

4. Le pauvre travaille parce qu'il n'a pas de quoi vivre, et à la fin il est encore indigent.

5. Celui qui aime l'or ne sera pas innocent, et celui qui recherche la corruption en sera rempli.

6. L'or en a fait tomber beaucoup, et sa beauté a été leur perte.

7. L'or est un bois de scandale pour ceux qui lui sacrifient; malheur à ceux qui le recherchent, car tout insensé périt par lui!

est rejeté à la fin du chap. xxxiii (vers. 18). La Vulgate et le syriaque semblent lui avoir conservé sa vraie place : au chagrin, à la jalousie et à la colère l'écrivain sacré oppose très naturellement la sainte joie d'un cœur bien disposé (*splendidum cor*). — *In epulis est*. En toute noblesse, assurément. D'après le grec : Le cœur vaillant et bon prend soin des mets de ses repas.

48° De l'amour désordonné des richesses. XXXI, 1-11.

CHAP. XXXI. — 1-7. Périls très graves qui accompagnent fréquemment la richesse. Pour la transposition qui a eu lieu à partir d'ici dans le texte grec, voyez l'Introduction, p. 81. — *Vigilia honestatis*. La privation de sommeil occasionnée par le trop grand désir d'acquérir la richesse. — *Cogitatus præscientiæ* (vers. 2). Les préoccupations anxieuses relatives à l'avenir. D'après le grec : Le souci des veilles (la fatigue occasionnée par l'insomnie) réclame le sommeil. — *Infirmitas... sobriam facit...* : en diminuant la violence des passions. Mais le grec cadre beaucoup mieux avec le contexte : Et le sommeil guérit une maladie grave. Au contraire, d'après le vers. 1, l'amour déréglé des richesses met obstacle au sommeil, et peut amener la maladie.

— *Laboravit dives...* Contraste entre les labeurs du riche et du pauvre (vers. 3 et 4), dont le résultat est si différent. — *In requie sua* : lorsqu'il se retire des affaires. — *In diminutione victus*. Le pauvre travaille, non pas dans l'espoir d'acquérir une grosse fortune, comme le riche, mais parce que, sans cela, il manquerait du nécessaire. — *Inops fit*. N'ayant pas d'avances, et obligé de vivre au jour le jour, il demeure presque nécessairement toujours pauvre. — *Qui aurum diligit...* (vers. 5). Cette passion désordonnée est la cause de toute sorte de péchés. Cf. Prov. xxviii, 20; I Tim. vi, 10, etc. — *Qui sequitur consumptionem*. D'après le grec : la corruption (les vices qu'amènent souvent les richesses). — *Multi... in auri casus* (vers. 6). A expliquer d'après le grec : Beaucoup ont été livrés à la ruine à cause de l'or. — *Et... in specie ipsius...* Dans le grec : Et leur destruction était devant leur face; c.-à-d. qu'elle était, pour ainsi dire, inévitable. Cf. Prov. xi, 28. — *Lignum offensionis...* (vers. 7). Grec : l'or est un bois d'achoppement pour ceux qui lui sacrifient (comme à une idole). Cf. Eph. v, 5. — *Vae illis...* Malédiction énergique, propre à la Vulgate.

8. Heureux le riche qui a été trouvé sans tache, qui n'a pas couru après l'or, et qui n'a pas mis son espérance dans l'argent et dans les trésors.

9. Qui est-il? et nous le louerons, car il a fait des choses merveilleuses durant sa vie.

10. Il a été éprouvé par l'or et trouvé parfait, il aura une gloire éternelle; il a pu violer la loi, et il ne l'a point violée; il a pu faire le mal, et il ne l'a pas fait.

11. C'est pourquoi ses biens ont été affermis dans le Seigneur, et toute l'assemblée des saints publiera ses aumônes.

12. T'es-tu assis à une grande table, n'y ouvre pas la bouche le premier.

13. Ne dis pas : Voilà bien des mets qui sont servis.

14. Souviens-toi que l'œil envieux est mauvais.

15. Qu'y a-t-il de pire que l'œil parmi les créatures? C'est pourquoi il pleure sur toute sa surface, quand il regarde.

16. N'étends pas la main le premier, de peur que l'envie ne te souille et ne te fasse rougir.

17. Ne t'empresse pas pendant le festin.

18. Juge des dispositions de ton prochain d'après les tiennes.

8. Beatus dives qui inventus est sine macula, et qui post aurum non abiit nec speravit in pecunia et thesauris.

9. Quis est hic? et laudabimus eum, fecit enim mirabilia in vita sua.

10. Qui probatus est in illo, et perfectus est, erit illi gloria æterna; qui potuit transgredi, et non est transgressus; facere mala, et non fecit.

11. Ideo stabilita sunt bona illius in Domino, et eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia sanctorum.

12. Supra mensam magnam sedisti, non aperias super illam faucem tuam prior.

13. Non dicas sic : Multa sunt, quæ super illam sunt.

14. Memento quoniam malus est oculus nequam.

15. Nequius oculo quid creatum est? Ideo ab omni facie sua lacrymabitur cum viderit.

16. Ne extendas manum tuam prior, et invidia contaminatus erubescas.

17. Ne comprimaris in convivio.

18. Intellige quæ sunt proximi tui ex teipso,

8-11. Bonheur de ceux qui échappent aux dangers des richesses. — *Dives... sine macula*. Grand enthousiasme de l'écrivain sacré pour louer les riches dont la vertu n'a pas été ternie par « la corruption de l'or » (vers. 8^b). — Le troisième membre du vers. 8, *nec speravit... thesauris*, est omis par le grec. — *In vita sua* (vers. 9). Grec : parmi son peuple. — *Qui probatus... in illo* (vers. 10). Éprouvé par l'or et les biens de ce monde. — *Perfectus est. C.-à-d.* trouvé parfait. — *Qui potuit...* Le moraliste insiste sur le mérite d'un tel riche. Le grec emploie un tour interrogatif qui accentue encore la pensée : Qui est-ce qui a pu transgresser (la loi divine), et ne l'a pas transgressée? faire le mal, et ne l'a pas fait? Ce passage est classique dans la théologie pour démontrer la liberté morale de l'homme. — *Ideo stabilita...* (vers. 11). Récompense des riches vertueux. La possession de leur fortune leur sera assurée par Dieu, parce qu'ils en font un si excellent usage. — *Omnis ecclesia...* En outre, l'assemblée du peuple (*sanctorum* manque dans le grec) ne cessera pas de vanter leurs œuvres de miséricorde.

49^e Conduite à tenir pendant les repas. XXXI, 12-XXXII, 17.

12-21. Éviter l'intempérance. Cf. Prov. xxxii, 1-8. — *Mensam magnam* : la table d'un riche,

chargée de mets succulents. — *Non aperias... faucem...* (*prior* ne se lit pas dans le grec) : pour faire l'éloge de toutes ces friandises, d'après le vers. 13. L'exclamation *multa sunt...* dénote une âme vulgaire. « Ne dites pas : Voilà beaucoup à manger; ou : Voilà trop à manger... Il semblerait que vous craigniez d'en rendre autant à votre ami. » (Calmet, h. l.) Cette disposition est celle d'un homme avare ou envieux (*oculus nequam*; hébraïsme), et elle est tout à fait condamnable. — *Ab omni facie... lacrymabitur*. Trait ironique : l'œil jaloux verse des larmes par sa surface entière. — *Ne extendas...* (vers. 16). L'action de porter les mains au plat commun, selon l'usage de l'Orient (*Att. arch.*, pl. xxxii, fig. 2). — L'adjectif *prior* manque de nouveau dans le texte grec, comme aussi tout l'hémistiche suivant, et *invidiata... erubescas*. De plus, la phrase grecque est autrement coupée à partir des mots *cum viderit* (vers. 15^b), ce qui contribue encore à varier la pensée : Partout où il (l'œil envieux) regarde, n'étends pas la main, et ne heurte pas au plat avec lui. Ce sont ces derniers mots que la Vulgate traduit par *Ne comprimaris in convivio* (verset 17). — *Intellige quæ... proximi* (vers. 18). Vraie règle d'or. Cf. Tob. iv, 15. Elle est générale, malgré l'application particulière qui en est faite ici (ne pas accaparer les meilleurs mets).

19. Utere quasi homo frugi his quae tibi apponuntur, ne, cum manducas multum, odio habearis.

20. Cessa prior causa disciplinæ; et noli nimius esse, ne forte offendas.

21. Et si in medio multorum sedisti, prior illis ne extendas manum tuam, nec prior poscas bibere.

22. Quam sufficiens est homini erudito vinum exiguum! et in dormiendo non laborabis ab illo, et non senties dolorem.

23. Vigilia, cholera et tortura viro infrunito.

24. Somnus sanitatis in homine parco; dormiet usque mane, et anima illius cum ipso delectabitur.

25. Et si coactus fueris in edendo multum, surge e medio, evome, et refrigera te, et non adduces corpori tuo infirmitatem.

26. Audi me, fili, et ne spernas me, et in novissimo invenies verba mea.

19. Use comme un homme tempérant de ce qui t'est servi, de peur que tu ne te rendes odieux en mangeant beaucoup.

20. Cesse le premier par bonne éducation, et n'exécède en rien, de peur de choquer.

21. Si tu es assis avec beaucoup de personnes, n'étends pas la main avant eux, et ne demande pas à boire le premier.

22. Un peu de vin n'est-il pas suffisant pour un homme réglé? Tu n'en seras pas incommodé pendant le sommeil, et tu ne sentiras pas de douleur.

23. L'insomnie, la colique et les tranchées sont pour l'homme intempérant.

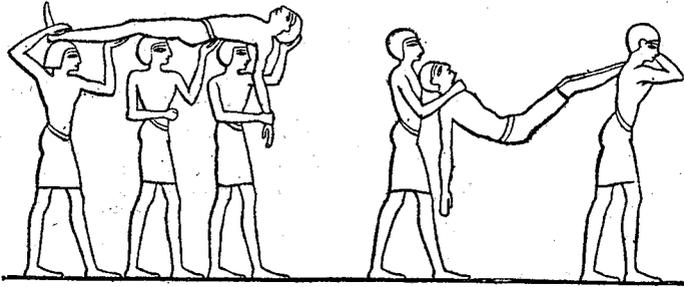
24. L'homme sobre aura un sommeil salutaire; il dormira jusqu'au matin, et son âme se réjouira en lui-même.

25. Que si on t'a contraint de manger beaucoup, lève-toi et vomis, et tu en seras soulagé, et tu n'attireras point de maladie à ton corps.

26. Ecoute-moi, mon fils, et ne me méprise pas, et tu reconnaîtras à la fin la vérité de mes paroles.

Le grec ajoute : Et réfléchis en toute chose. — *Utere quasi homo (frugi est une explication de la Vulgate) : comme une créature raisonnable, et pas comme une brute qui n'écoute que sa glotonnerie. — Cum manducas..., odio...*

homme bien élevé, comme dit le grec. — *Vinum exiguum*. D'après le grec : Qu'il faut peu de chose (τὸ ὀλίγον), c.-à-d. peu de mets! — *In dormiendo...* Grec : Et sur sa couche il n'a pas d'oppression. — *Vigilia...* (vers. 23). Dans le



Gens emportés ivres-morts d'un banquet. (Peinture égyptienne.)

Rien n'amoindrit autant un homme dans l'estime de ses semblables que de mauvaises manières pendant les repas. — *Cessa prior...* (verset 20). C'est une marque de bonne éducation (*causa disciplinæ*). — *Noli nimius*. Grec : Ne sois pas insatiable. — *Prior illis...* Suivant l'usage oriental, c'est l'amphitryon qui porte le premier la main au plat; ses hôtes ne le font qu'après lui. — Les mots *nec prior... bibere* ne se lisent pas dans le grec.

22-27. Sagesse de la tempérance qui vient d'être recommandée. — *Homini erudito* : un

grec il y a interversion entre ce verset et le suivant. — *Cholera et tortura*. Grec : la nausée et la colique. — *Somnus sanitatis...* (vers. 24). Complète antithèse, également exprimée en termes pittoresques. — *In homine parco*. D'après le grec : Dans l'estomac modéré. — *Dormiet usque...* Grec : Il se lève de bonne heure. — *Et anima illius...* La Vulgate paraphrase légèrement. Dans le grec : Et son âme est avec lui. C.-à-d. que l'homme sobre a, dès son lever, l'esprit entièrement dispos pour le travail et les affaires. — *Si coactus...* (vers. 25). Il s'agit de

27. Sois prompt dans toutes tes actions, et aucune infirmité ne t'atteindra.

28. Des lèvres nombreuses béniront celui qui donne libéralement du pain, et l'on rendra à sa conduite un témoignage avantageux.

29. Toute la ville murmurerait contre celui qui donne le pain avec parcimonie, et le témoignage qu'on rendra à sa méchanceté sera vrai.

30. N'excite point à boire ceux qui aiment le vin, car le vin en a fait périr beaucoup.

31. Le feu éprouve la dureté du fer; ainsi le vin, bu avec excès, fait reconnaître les cœurs des superbes.

32. Le vin pris avec tempérance est une seconde vie pour les hommes; si tu en bois modérément, tu seras sobre.

33. Quelle est la vie de celui qui est privé de vin ?

34. Qui ôte la vie ? C'est la mort.

35. Le vin a été créé, à l'origine, pour réjouir, et non pour enivrer.

36. Le vin bu modérément est l'allégresse de l'âme et du cœur.

37. La tempérance dans le boire est la santé de l'âme et du corps.

38. Le vin bu avec excès produit la colère, et l'emportement, et de grandes ruines.

39. Le vin bu avec excès est l'amertume de l'âme.

27. In omnibus operibus tuis esto velox, et omnis infirmitas non occurret tibi.

28. Splendidum in panibus benedicent labia multorum, et testimonium veritatis illius fidele.

29. Nequissimo in pane murmurabit civitas, et testimonium nequitiae illius verum est.

30. Diligentes in vino noli provocare; multos enim exterminavit vinum.

31. Ignis probat ferrum durum; sic vinum corda superbiorum arguet in ebrietate potatum.

32. Æqua vita hominibus vinum in sobrietate; si bibas illud moderate, eris sobrius.

33. Quæ vita est ei qui minuitur vino ?

34. Quid defraudat vitam ? Mors.

35. Vinum in jucunditatem creatum est, et non in ebrietatem, ab initio.

36. Exultatio animæ et cordis vinum moderate potatum.

37. Sanitas est animæ et corpori sobrius potus.

38. Vinum multum potatum irritationem, et iram, et ruinas multas facit.

39. Amaritudo animæ vinum multum potatum.

quelque excès involontaire, comme il arrive facilement dans un grand repas. — *Evome.* « C'était un précepte de l'ancienne médecine de vomir lorsqu'on se sentait l'estomac chargé. » Ce verbe manque dans les meilleurs manuscrits grecs, où on lit seulement : Et repose-toi (au lieu de *et refrigerabit te*). Les mots *et non adduces... infirmitatem* sont également propres à la Vulgate. — *Audit me...* (vers. 26-27). Aux détails qui précèdent l'auteur rattache une recommandation générale touchant le soin de la santé. — *Invenies verba mea.* C.-à-d. leur parfaite vérité. — *Esto velox, et... infirmitas...* Pas de santé robuste sans un travail sérieux qui l'alimente.

28-29. La générosité opposée à l'avarice. — *In panibus* est un hébraïsme, pour désigner toute espèce de mets. Donc, l'homme qui exerce libéralement et magnifiquement (*splendidum*) l'hospitalité. — *Testimonium veritatis...* Grec : de sa beauté, dans le sens de bonté. — *Fidele.* C.-à-d. vrai, parfaitement mérité. Cf. Prov. xxii, 9. — *Nequissimo* : l'homme avare et mesquin. Antithèse complète avec le vers. 28.

30-42. Modération dans l'usage du vin. — *Diligentes... nolite...* Dans le grec : Ne fais pas le brave au sujet du vin. Écho d'Isaïe, v, 22. — *Multos... exterminavit.* Métaphore énergique. Cf.

Judith, xiii, 2, 4 et ss. — *Ignis probat...* D'après le grec : La fournaise éprouve le tranchant dans la trempe. Cela signifie qu'un habile ouvrier sait reconnaître la valeur du métal au moment de la trempe; de même, *vinum corda...* arguet..., car il révèle les sentiments les plus intimes des hommes. « In vino veritas, » dit l'antique proverbe. — *Æqua vita hominibus* (vers. 32). Plus clairement dans le grec : Le vin est l'équivalent de la vie pour l'homme. Ce noble breuvage produit réellement des effets vivifiants; cf. Prov. xxxi, 6-7, etc. — L'hémistiche suivant, *si bibas... sobrius*, manque dans le grec. — *Quæ vita est...* (vers. 33). La même pensée, en termes négatifs. — *Quid defraudat...* (vers. 34). La privation de vin fait comme la mort; elle enlève la vie. Cette ligne est aussi une particularité de la Vulgate. — *In jucunditatem...* (vers. 35). Le Ps. ciii, 15, l'a dit en un gracieux langage. — *Et non ebrietatem...* Ces mots non plus ne se lisent pas dans le grec. — *Moderate potatum* (vers. 36). Grec : ἐν καίρῳ, en temps opportun. — *Sanitas... sobrius potus* (vers. 37), omis dans le grec). Le moraliste insiste sur cette condition. — *Vinum multum...* Les vers. 38-40 développent l'idée opposée, c.-à-d. les inconvénients du vin lorsqu'on le boit avec excès. Le texte grec est

40. Ebrietatis animositas, imprudentis offensio, minorans virtutem, et faciens vulnera.

41. In convivio vini non arguas proximum, et non despicias eum in jucunditate illius.

42. Verba improprietatis non dicas illi, et non premas illum repetendo.

40. L'ivrognerie inspire l'audace, elle fait tomber l'insensé, elle ôte la force et cause des blessures.

41. Ne fais pas de reproches à ton prochain dans un festin où l'on boit du vin, et ne le méprise pas tandis qu'il est joyeux.

42. Ne lui adresse aucune parole injurieuse, et ne le presse point par quelque réclamation.

CHAPITRE XXXII

1. Rectorem te posuerunt, noli extolli; esto in illis quasi unus ex ipsis.

2. Curam illorum habe, et sic conside; et omni cura tua explicita recumbe,

3. ut lateris propter illos, et ornamentum gratiæ accipias coronam, et dignationem consequaris corrogationis.

4. Loquere, major natu; decet enim te

5. primum verbum, diligenti scientia, et non impediās musicam.

6. Ubi auditus non est non effundas sermonem, et importune noli extolli in sapientia tua.

7. Gemmula carbunculi in ornamento auri, et comparatio musicorum in convivio vini.

1. Si l'on t'a établi président, n'en sois point orgueilleux; sois parmi eux comme l'un d'entre eux.

2. Prends soin d'eux, et ne t'assieds qu'ensuite; prends seulement ta place après t'être acquitté de tous tes devoirs,

3. afin de te réjouir à leur sujet, et de recevoir la couronne comme un ornement gracieux, et de prouver que tu étais digne d'être élu.

4. Parle, toi qui es le plus âgé, car c'est à toi qu'il appartient

5. de parler le premier; *mais fais-le* avec sagesse et avec science, et n'empêche pas la musique.

6. Si on n'écoute pas, évite de te répandre en paroles, et ne t'élève pas à contretemps dans ta sagesse.

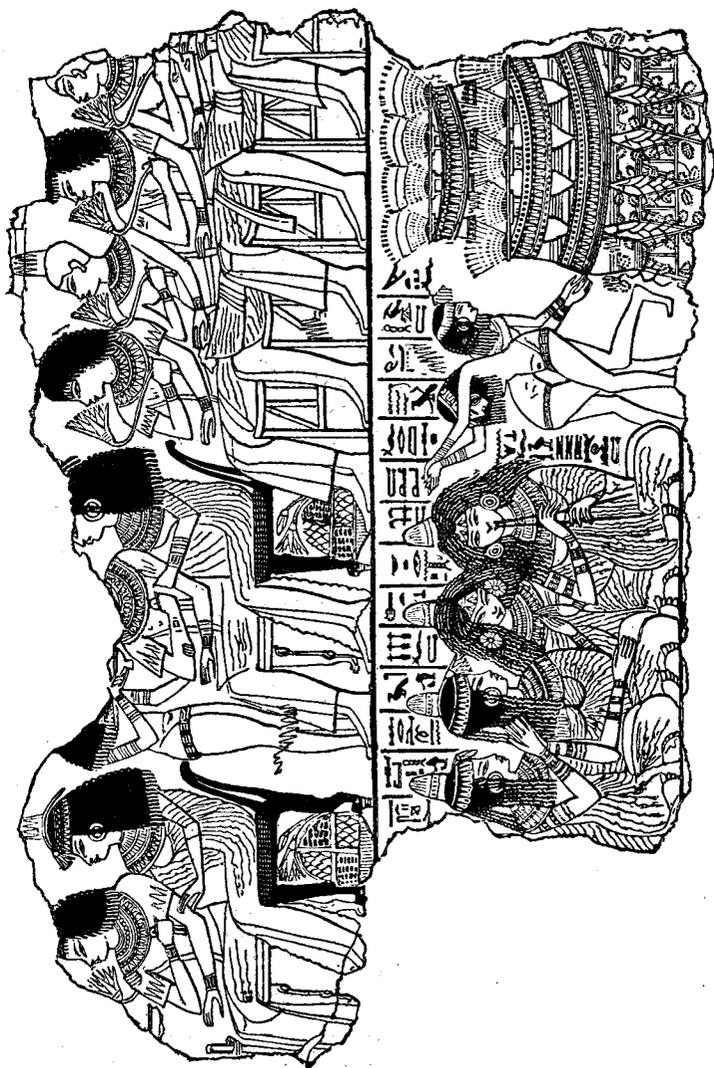
7. Un concert de musiciens dans un festin où l'on boit du vin est comme un joyau d'escarboucle enchâssé dans l'or.

beaucoup plus concis. — *In convivio vini* (verset 41). Grec : dans une société où l'on boit du vin. — *Non arguas...* Pas d'amers reproches ni d'expressions dédaigneuses, car, ainsi qu'il vient d'être dit, une querelle suscitée en pareille circonstance pourrait avoir les suites les plus pernicieuses. — *Non premas... repetendo* : en réclamant alors, d'une manière très inopportune, le paiement d'une dette en retard.

CHAP. XXXII. — 1-3. Le roi du festin et ses devoirs (Ἰεπὶ ἡγομένων, dit le texte grec en avant de ce chapitre). — *Rectorem, ἡγομένον* : d'après le contexte, celui qui préside à table. Les auteurs classiques mentionnent assez fréquemment ce roi des festins, désigné tantôt par le sort, tantôt par une élection proprement dite, et chargé de tout ce qui concernait la préparation et la bonne tenue du repas. — *Noli extolli...* La modestie, première qualité du « symposiarque », comme le nommait encore les Grecs. — *Curam illorum...* Autre qualité : veiller à ce que tous fussent convenablement servis. — *Ut lateris propter illos* (vers. 3). Dans

le grec : par eux; en voyant qu'il avait réussi à satisfaire toute l'assemblée. — *Et ornamentum gratiæ...* Sans doute, la couronne de fleurs que l'on décernait au président du festin, lorsqu'il s'était bien acquitté de ses fonctions. — *Et dignationem... corrogationis* : les louanges de ceux qui l'avaient précédé d'être leur roi. Ces mots sont omis par le grec.

4-8. « Ceel ne regarde plus le roi du festin; ce sont des préceptes généraux pour tous ceux qui se trouvent dans des repas de cérémonie. » (Calmet, h. l.) — *Loquere, major natu...* A deux conditions, cependant. La première, c'est que la sagesse fasse les frais de la conversation : *diligenti scientia*. La seconde, c'est que l'on n'empêche point, par de trop longues causeries, la musique d'égayer les convives, selon l'antique coutume. Cf. II Reg. xix, 35; Is. v, 12, etc. — *Ubi auditus non est...* (vers. 6). Développement de ces conditions. D'après le grec : « Ubi (est) auditus; » c.-à-d. lorsqu'il y a un concert de musique. — *Gemmula carbunculi* (verset 7). Grec : Un anneau (avec une escarboucle, ou un



Un gottier dans l'ancienne Égypte, avec accompagnement de musique et de danse.

8. Sicut in fabricatione auri signum est smaragdi, sic numerus musicorum in jucundo et moderato vino.

9. Audi tacens, et pro reverentia accedet tibi bona gratia.

10. Adolescens, loquere in tua causa vix.

11. Si bis interrogatus fueris, habeat caput responsum tuum.

12. In multis esto quasi inscius, et audi tacens simul et quærens.

13. In medio magnatorum non præsumas, et tibi sunt senes non multum loquaris.

14. Ante grandinem præbit coruscatio, et ante verecundiam præbit gratia, et pro reverentia accedet tibi bona gratia.

15. Et hora surgendi non te trices; præcurre autem prior in domum tuam, et illic avocare, et illic lude,

16. et age conceptiones tuas, et non in delictis in verbo superbo;

17. et super his omnibus benedicito Dominum, qui fecit te, et inebriantem te ab omnibus bonis suis.

18. Qui timet Dominum excipiet doctrinam ejus, et qui vigilaverint ad illum invenient benedictionem.

8. Une symphonie de musiciens pendant qu'on boit du vin avec joie et modération est comme un cachet d'émeraude monté sur or.

9. Ecoute en silence, et ta retenue t'acquerra la faveur.

10. Jeune homme, ne parle qu'à peine, même en ce qui te concerne.

11. Quand tu auras été interrogé deux fois, réponds en peu de mots.

12. En beaucoup de choses fais comme si tu ignorais, et écoute en silence et en faisant des demandes.

13. Au milieu des grands ne prends pas trop de liberté, et ne parle pas beaucoup là où il y a des vieillards.

14. Avant la grêle apparaît l'éclair, et en avant de la modestie marche la grâce; et c'est par la réserve que tu acquerras la faveur.

15. Quand l'heure de se lever sera venue, ne t'attarde point; cours le premier dans ta maison, et là divertis-toi et réjouis-toi.

16. et agis selon ton bon plaisir, pourvu que ce soit sans péché et sans parole orgueilleuse;

17. et dans toutes ces choses bénis le Seigneur, qui t'a créé et qui te comble de tous ses biens.

18. Celui qui craint le Seigneur recevra son instruction, et ceux qui veillent pour le trouver recevront sa bénédiction.

rubis, pour gemme). Comparaison très élégante, qui est reproduite au vers. 8 avec de légères nuances. — *In fabricatione auri*. D'après le grec : dans une monture d'or. — *Numerus musicorum*. Mieux dans le grec : une mélodie de musiciens.

9-17. Conduite que doivent tenir les jeunes gens lorsqu'on les invite à un festin. Le moraliste leur recommande de parler peu (vers. 9-14), et de rentrer chez eux de bonne heure (vers. 15-17). — *Audi tacens*. Ce verset ne se lit pas dans le grec. Il renferme le résumé de la première exhortation. — *Pro reverentia* : en récompense de cette réserve. — *In tua causa vix*. Grec : S'il y a nécessité pour toi. — *Si bis interrogatus...* Hyperbole évidente, en vue de mieux inculquer l'importance du silence pour un jeune homme bien élevé. — *Habeat caput responsum...* Traduction servile du grec : κεφαλαίωσον λόγον, abrège ton discours. — *In multis... quasi inscius* (vers. 12). Dans le grec, avec une grande concision et une grande vigueur : « In paucis, multa. » Beaucoup de choses et peu de paroles. — *Audi tacens...* Autre variante du grec : Sois comme sachant, et en même temps te taisant. C. à-d. : montre que tu sais, et cependant tais-toi. — *Non præsumas* (vers. 13). Grec : Ne fais

pas l'égal (des grands). Cf. Job, xxix, 8. — *Ante grandinem...* (vers. 14). Comparaison expressive. D'après le grec : Avant le tonnerre se hâte l'éclair. De même, devant l'homme modeste (*ante verecundiam* : l'abstrait pour le concret) marche la faveur universelle (*gratia*). Le troisième membre de vers, et *pro reverentia...*, est omis dans le grec. — *Et hora surgendi...* (vers. 15). L'autre conseil : ne pas s'attarder dans les festins. Grec : à l'heure (c. à-d. de bonne heure) lève-toi, et ne sois pas le dernier. — *Et illic*. Mot souligné : chez toi, ou dans la maison paternelle. — *Avocare*. Grec : Ne sois pas nonchalant (pour demeurer au lieu du banquet). — *Age conceptiones...* (vers. 16) : tes volontés, ce qu'il te plaira de faire. A la condition que ce soit en toute sagesse : *non in delictis* (mots omis par le grec). — *Super his... benedicito...* (vers. 17). L'action de grâces à l'auteur de tout don.

50° Différentes règles de vie. XXXII, 18-XXXIII, 33.

18-20. Craindre le Seigneur et accomplir ses ordres. — *Qui vigilaverint...* La métaphore accoutumée pour représenter un grand zèle au service de Dieu. — *Repletur ab ea*. L'homme obéissant trouve toute sorte de biens dans l'a-

19. Celui qui cherche la loi en sera rempli, et celui qui agit avec hypocrisie y trouvera un sujet de chute.

20. Ceux qui craignent le Seigneur reconnaîtront ce qui est juste, et ils feront luire leur justice comme une lumière.

21. Le pécheur évitera la correction, et il trouvera des interprétations de la loi selon son désir.

22. L'homme considéré ne négligera pas de s'éclairer; l'étranger et le superbe n'a aucune crainte;

23. mais lorsqu'il aura agi seul et sans conseil, ses entreprises le condamneront.

24. Mon fils, ne fais rien sans conseil, et tu ne te repentiras pas de tes actions.

25. Ne va pas sur le chemin de la ruine, et tu ne te heurteras pas contre les pierres; ne t'engage pas dans un chemin pénible, de peur que tu ne prépares à ton âme un sujet de chute.

26. Prends garde à tes enfants, et fais attention aux personnes de ta maison.

27. Dans toutes tes œuvres aie une juste confiance en toi-même; car c'est ainsi qu'on garde les commandements.

28. Celui qui a confiance en Dieu est attentif à ses ordres, et celui qui se fie à lui ne sera pas amoindri.

19. Qui quærit legem replebitur ab ea, et qui insidiose agit scandalizabitur in ea.

20. Qui timent Dominum invenient iudicium justum, et justitias quasi lumen accendent.

21. Peccator homo vitabit correptionem, et secundum voluntatem suam inveniet comparationem.

22. Vir consilii non disperdet intelligentiam; alienus et superbus non pertimescet timorem,

23. etiam postquam fecit cum eo sine consilio, et suis insectationibus arguetur.

24. Fili, sine consilio nihil facias, et post factum non poenitebis.

25. In via ruinæ non eas, et non offendas in lapides; nec credas te viæ laboriosæ, ne ponas animæ tuæ scandalum.

26. Et a filiis tuis cave, et a domesticis tuis attende.

27. In omni opere tuo crede ex fide animæ tuæ; hoc est enim conservatio mandatorum.

28. Qui credit Deo attendit mandatis, et qui confidit in illo non minorabitur.

CHAPITRE XXXIII

1. A celui qui craint le Seigneur il n'arrivera aucun mal; mais Dieu le conservera dans la tentation, et le délivrera des maux.

1. Timenti Dominum non occurrent mala; sed in tentatione Deus illum conservabit, et liberabit a malis.

complissement de la loi. — *Qui insidiose agit*: l'hypocrite, qui n'obéit qu'en apparence, à l'extérieur. — *Inveniet iudicium justum* (vers. 20). Ils seront jugés avec équité et bonté par le Seigneur. — *Justitias quasi lumen*... Très belle comparaison. Cf. Prov. iv, 18.

21-24. Ne rien faire sans prendre conseil. — *Peccator... vitabit*... Il ne veut absolument pas être repris ou conseillé. C'est qu'il lui faut des interprétations de la loi (*comparationem*) conformes à ses désirs mauvais. D'après le syriaque: Il fera son sentier selon sa volonté. — *Vir consilii*... Vers. 22*, conduite toute différente du juste, qui accroîtra son intelligence (*non disperdet*...), litote) grâce aux bons conseils qu'il recherchera. D'après le grec: Il ne méprisera pas l'avis. — *Non pertimescet*... Le superbe n'a jamais peur de se tromper, et c'est pour cela qu'il n'a pas recours aux conseils. Mais ses insuccès perpétuels lui serviront de châtiments (*suis insectationibus*...; mots propres à la Vulgate). — *Fili: sine consilio*... (vers. 24). Conclusion

bien naturelle des raisonnements qui précèdent.

25-28. Se tenir sur ses gardes en toute occasion; néanmoins, avoir confiance en soi-même et en Dieu. — *In via ruinæ*: sur un chemin qui conduit aux périls ou à la ruine totale. — *In lapides*. Grec: des endroits pierreux. — *Via laboriosæ*. Le grec dit au contraire: le chemin sans obstacle. La pensée est donc qu'il ne faut pas se fier aux apparences, mais redouter constamment le danger, même lorsqu'il ne paraît point. Cf. Prov. xvi, 25. — Les mots *ne ponas... scandalum* ne se lisent pas dans le grec. — *A filiis... cave*. La défiance doit s'étendre jusqu'aux personnes les plus intimes. Cf. Mich. vii, 5-6. — *In omni opere... credas*... (vers. 27). C'est l'autre face de la question: malgré tout, ne pas se décourager, mais se fier à soi-même, car ainsi l'on ira droit au but, qui est la pratique des volontés divines (*conservatio*... pour « observatio »). — *Qui credit Deo*... (vers. 28). Avoir à plus forte raison confiance en Dieu.

CHAP. XXXIII. — 1-3. Sécurité que procurent

2. Sapiens non odit mandata et justitias, et non illidetur quasi in procella navis.

3. Homo sensatus credit legi Dei, et lex illi fidelis.

4. Qui interrogationem manifestat parabit verbum, et sic deprecatus exaudietur; et conservabit disciplinam, et tunc respondebit.

5. Præcordia fatui quasi rota carri, et quasi axis versatilis cogitatus illius.

6. Equus emissarius, sic et amicus subsannator; sub omni supra sedente hinc.

7. Quare dies diem superat, et iterum lux lucem, et annus annum a sole?

8. A Domini scientia separati sunt, facto sole, et præceptum custodiende.

9. Et immutavit tempora, et dies festos ipsorum, et in illis dies festos celebraverunt ad horam.

2. Le sage ne hait point les commandements et les lois, et il ne sera pas brisé comme un vaisseau dans la tempête.

3. L'homme de sens croit à la loi de Dieu, et la loi lui est fidèle.

4. Celui qui doit poser une question préparera ses paroles, et alors sa demande sera exaucée; il conservera les règles, et ensuite il répondra.

5. Le cœur de l'insensé est comme la roue d'un char, et sa pensée est comme un essieu qui tourne.

6. L'ami moqueur est comme l'éta lon, qui hennit sous tous ceux qui le montent.

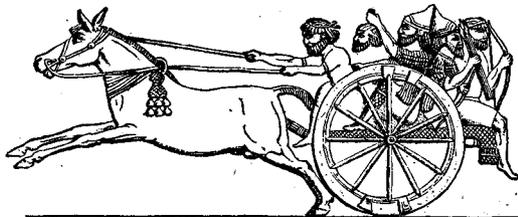
7. Pourquoi un jour est-il préféré à un autre jour, une lumière à une lumière, et une année à une année, *puisque* ils viennent du soleil?

8. La sagesse du Seigneur les a distingués, lorsqu'il eut créé le soleil qui obéit à ses ordres.

9. Il a varié les temps et leurs jours de fête, et dans ces temps on a célébré des jours de fête à l'heure qui leur a été marquée.

la crainte de Dieu et l'observation de ses commandements. — *Timent... non occurrent...* Écho de Prov. xii, 21, etc. — *Sapiens non odit...* Litote expressive, car le sage aime passionnément les divins préceptes. — *Et non illidetur...* D'après le grec : Mais celui qui est hypocrite relativement à elle (la loi) est comme un vaisseau dans

— *Parabit verbum...* Dans le grec, une nouvelle proposition commence en cet endroit : Prépare ton discours, et ainsi tu seras écouté; réunis (à la lettre : lie, comme un faisceau) ton savoir, et ensuite réponds. — *Præcordia fatui...* (vers. 5). C.-à-d. ses pensées les plus intimes. — *Quasi rota carri*. Image d'inconstance et de mobilité. — *Quasi axis...* « Dans les voitures de l'espèce appelée *plaustra*, l'essieu n'était pas fixe, mais tournait avec les roues dans des crapaudines vissées au bout du char. » (A. Rich, *Dictionn. des antiquités.*) — *Equus emissarius* : un étalon. « Un railleur est comme une monture indomptée et dangereuse. On s'expose à tout en s'en servant. Lorsqu'on y pense le moins, votre



Voiture assyrienne. (Antique bas-relief.)

cheval prendra le frein aux dents, et vous renversera. Ainsi un railleur n'épargnera ni ami ni ennemi, et lorsque sa verve le saisira, malheur à celui qui se rencontrera devant lui. » (Calmet, h. l.)

7-15. Le difficile problème de l'inégalité des conditions parmi les hommes. — *Quare dies...* Question préliminaire, vers. 7. Le grec l'expose plus clairement : Pourquoi un jour l'emporte-t-il sur un (autre) jour, puisque toute la lumière du jour (c.-à-d. des jours) de l'année (vient) du soleil? Les jours, ayant tous la même origine, devraient donc a priori se ressembler tous. —

la tempête. — *Sensatus credit...* (vers. 3). Il est fidèle à la loi, qui lui est fidèle aussi. Belle réciprocity. Le texte grec, d'après les meilleures éditions, rattache le second membre du vers. 3 au premier hémistiche du vers. 4, sous cette forme : La loi lui est fidèle comme une interrogation faite à l'*urim*; c.-à-d. comme un oracle divin. Sur l'*urim* et le *ummim* et la manière dont ils manifestaient les volontés de Dieu, voyez Ex. xxviii, 30; Num. xxvii, 21; I Reg. xiv, 41; xxviii, 6, etc.

4-6. Le sage et l'insensé. — *Qui interrogationem...* Le sage envisagé dans ses paroles.

10. Parmi eux il en est que Dieu a élevés et consacrés, et il a mis les autres au rang des jours ordinaires; de même tous les hommes viennent du limon et de la terre dont Adam a été formé.

11. Le Seigneur, par la grandeur de sa sagesse, les a distingués et a diversifié leurs voies.

12. Il a béni les uns et les a élevés; il en a sanctifié d'autres et se les est attachés; il en a maudit et humilié quelques autres, et les a laissé aller après les avoir séparés.

13. Comme l'argile est dans la main du potier, qui la manie et la forme à son gré,

14. et l'emploie à tous les usages qu'il lui plaît, ainsi l'homme est dans la main de celui qui l'a créé, et et qui lui rendra selon son jugement.

15. En face du mal est le bien, et la vie en face de la mort; ainsi le pécheur est en face de l'homme juste. Considère de même toutes les œuvres du Très-Haut; elles sont deux à deux et opposées l'une à l'autre.

16. Et moi, je me suis éveillé le dernier, et j'ai été comme celui qui ramasse les raisins derrière les vendangeurs.

17. J'ai espéré moi aussi en la bénédiction de Dieu, et j'ai rempli le pressoir comme celui qui vendange.

10. Ex ipsis exaltavit et magnificavit Deus, et ex ipsis posuit in numerum dierum; et omnes homines de solo et ex terra unde creatus est Adam.

11. In multitudine disciplinæ Dominus separavit eos, et immutavit vias eorum.

12. Ex ipsis benedixit et exaltavit; et ex ipsis sanctificavit, et ad se applicavit; et ex ipsis maledixit, et humiliavit, et convertit illos a separatione ipsorum.

13. Quasi lutum figuli in manu ipsius, plasmare illud et disponere,

14. omnes viæ ejus secundum dispositionem ejus; sic homo in manu illius qui se fecit, et reddet illi secundum judicium suum.

15. Contra malum bonum est, et contra mortem vita; sic et contra virum justum peccator. Et sic intueri in omnia opera Altissimi; duo et duo, et unum contra unum.

16. Et ego novissimus evigilavi, et quasi qui colligit acinos post vindemiatores.

17. In benedictione Dei et ipse speravi, et quasi qui vindemiat replevi torcular.

A *Dominus*... Réponse à cette question, vers. 8-10^b.
 La science et la sagesse du Créateur qui ont établi des distinctions entre les jours sous le rapport de la sainteté, de la solennité, et la volonté divine suffit à tout expliquer. — Le second hémistiche, *facto solo... custodiente*, n'est point dans le grec; il nous montre le soleil docile aux ordres de Dieu depuis le moment de sa création. — *Et immutavit tempora* (vers. 9). C'est le Seigneur lui-même qui a diversifié les saisons et établi les jours de fête. Les mots et *in illis... ad horam* sont de nouveau propres à la Vulgate. — *Ex ipsis... magnificavit* (vers. 10). D'après le grec: il a sanctifié. Il s'agit donc des jours de fêtes religieuses. — *In numerum dierum*: parmi les jours ordinaires, profanes. — *Et omnes homines de solo...* L'auteur arrive maintenant au problème qu'il se proposait de résoudre. Pour les hommes, égaux comme les jours dans leur origine, la diversité des conditions provient de la volonté de Dieu. — *In multitudine disciplinæ* (vers 11): par une science trop profonde pour que nous puissions en contrôler les vues; par conséquent, nous soumettre humblement aux décrets divins. — *Immutavit vias*. Il a varié étonnamment les conditions humaines. — *Ex ipsis...* (vers. 12). Quelques exemples, pour mettre cette variété

en relief. Les dignités profanes: *exaltavit*. Les dignités spirituelles: *ad se applicavit* (les lévites, les prêtres, les prophètes). Les implex maudits et humiliés: *maledixit*... Au lieu de *convertit... a separatione...*, le grec porte: Il les a renversés de leur place (cf. Is. xxii, 19; Luc. i, 52). — *Quasi lutum figuli...* (vers. 13). La figure habituellement employée dans la Bible pour élucider ce problème. Cf. Sap. v, 7-8; Is. xlv, 9; Jer. xviii, 6; Rom. ix, 20-21. — *Omnes viæ...* (vers. 14). C'est le bon plaisir de Dieu qui a tracé à chacun sa destinée. — *Secundum judicium...* selon ce qu'il jugera convenable. Qu'importe, après tout, puisque Dieu est infiniment juste et infiniment bon? — *Contra malum bonum...* (vers. 15). La loi des contraires, dans le monde moral et dans le monde physique. Partout le dualisme et l'opposition des êtres; mais de cela même résulte une plus grande beauté. Les philosophes païens ont aussi relevé ce fait.

16-19. Le fils de Sirach s'interrompt pour faire l'éloge de son œuvre, dont il expose en quelques mots l'utilité. — *Ego novissimus*: le dernier de ceux qui avaient recueilli des sentences sacrées. — *Evigilavi*: de grand matin, pour s'élançer à l'action. — *Quasi qui colligit*. Comparaison bien modeste. Il ne pensait qu'à

18. Respicite quoniam non mihi soli laboravi, sed omnibus exquirentibus disciplinam.

19. Audite me, magnates et omnes populi; et rectores ecclesiæ, auribus percipite.

20. Filio et mulieri, fratri et amico, non des potestatem super te in vita tua; et non dederis alii possessionem tuam, ne forte poeniteat te, et deprecetis pro illis.

21. Dum adhuc superes et aspiras, non immutabit te omnis caro;

22. melius est enim ut filii tui te rogent, quam te respicere in manus filiorum tuorum.

23. In omnibus operibus tuis præcellens esto.

24. Ne dederis maculam in gloria tua. In die consummationis dierum vitæ tuæ, et in tempore exitus tui, distribue hereditatem tuam.

25. Cibaria, et virga, et onus asino; panis, et disciplina, et onus servo.

26. Operatur in disciplina, et querit requiescere; laxa manus illi, et querit libertatem.

27. Jugum et lorum curvant collum durum, et servum inclinant operationes assiduæ.

28. Servo malevolo tortura et compe-

18. Considérez que je n'ai pas travaillé pour moi seul, mais pour tous ceux qui recherchent la science.

19. Grands et peuples, écoutez-moi tous; et vous, gouverneurs de l'assemblée, prêtez l'oreille.

20. Ne donne pas pouvoir sur toi pendant ta vie à ton fils, à ta femme, à ton frère ou à ton ami, et ne donne pas tes biens à un autre, de peur que tu ne t'en repentes et que tu ne les redemandes.

21. Tant que tu vis et que tu respires, que personne ne te fasse changer sur ce point;

22. car il vaut mieux que tes fils te demandent, plutôt que d'être réduit toi-même à regarder les mains de tes enfants.

23. Dans toutes tes œuvres, sois le maître.

24. Ne fais pas de tache à ta gloire. Au jour où finira le cours de ta vie et au moment de ta mort, distribue ta succession.

25. A l'âne le fourrage, le bâton et la charge; à l'esclave le pain, la correction et le travail.

26. Il travaille quand on le châtie, et il ne pense qu'à se reposer; lâche-lui les mains, et il tâchera de se rendre libre.

27. Le joug et les cordes font courber le cou le plus dur, et le travail continuel rend l'esclave souple.

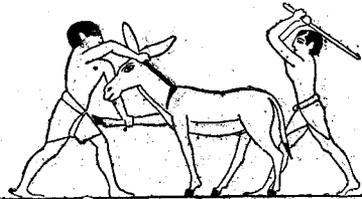
28. A l'esclave méchant la torture et

grappiller humblement derrière les vendangeurs (cf. Is. xxiv, 13); mais grâce à Dieu (*in benedictione...*), il avait réussi à remplir la cuve de raisins. — *Respicite quoniam...* (vers. 18). Reproduction de xxiv, 47. — *Audite me...* (verset 19). Appel à la respectueuse attention de tous, même des grands.

20-24. Ne pas se dépouiller de ses biens avant sa mort. — *Filio et mulieri...* même en faveur des êtres les plus chers. — *Non des potestatem...* Ce serait se mettre entièrement sous leur dépendance, et on pourrait le regretter bientôt. — *Dum adhuc... aspiras* (vers. 21). Aussi longtemps que l'on a encore un souffle de vie, ne se laisser fléchir par personne sur ce point (*non immutabit te...*). Grec : Ne t'aliène pas toi-même (ne transfère pas ta propriété et ta liberté) à aucune chair. — *Te respicere in manus...* (vers. 22). Détail tragique, qui fait très bien ressortir les inconvénients d'une générosité imprudente. — *In omnibus... præcellens* (vers. 23). C.-à-d., d'après le grec : Demeure jusqu'au bout le maître de tous tes biens. — *Ne... maculam* (vers. 24) : la honte de s'humilier devant ses enfants et ses proches, pour leur redemander une partie des biens qu'on leur aura prématurément distribués.

— *In die consummationis*. Conclusion pratique : conserver ses biens jusqu'à la mort.

25-33. Conduite à tenir envers les esclaves : ce doit être un mélange de sévérité et de justice. Le texte grec a ici le titre *Ἐπὶ δούλων*. Des esclaves. Les vers. 25-27 parlent des esclaves en général. — *Cibaria*. D'abord la nourriture, mais aussi *virga* et *onus asino*. La comparaison et son application immédiate (*panis et disciplina...*) n'accroissent que trop les rudes traite-



On châtie un âne rétif. (Peinture égyptienne.)

ments qui étaient réservés aux esclaves, là même où l'on avait pour eux le plus d'égards. Cf. Prov. xxix, 19. — *Operatur in disciplina...*

les fers; envoie-le au travail, de peur qu'il ne soit oisif;

29. car l'oisiveté enseigne beaucoup de mal.

30. Tiens-le dans le travail, car c'est ce qui lui convient. S'il n'obéit pas, dompte-le par les entraves; mais ne commets pas d'excès envers qui que ce soit, et ne fais rien d'important sans y avoir réfléchi.

31. Si tu as un esclave fidèle, qu'il te soit cher comme ton âme; traite-le comme un frère, car tu l'as acquis au prix de ton sang.

32. Si tu le maltraites injustement, il s'enfuira;

33. et s'il se dérobe à toi et s'éloigne, tu ne sauras où l'aller chercher pour le trouver.

des; mitte illum in operationem, ne vacet;

29. multam enim malitiam docuit otiositas.

30. In opera constitue eum, sic enim concedet illum. Quod si non obaudierit, curva illum compedibus; et non amplifices super omnem carnem, verum sine iudicio nihil facias grave.

31. Si est tibi servus fidelis, sit tibi quasi anima tua; quasi fratrem sic eum tracta, quoniam in sanguine animæ comparasti illum.

32. Si læseris eum injuste, in fugam convertetur;

33. et si extollens discesserit, quem quæras, et in qua via quæras illum ne scias.

CHAPITRE XXXIV

1. La vaine espérance et le mensonge sont le partage de l'insensé, et les songes mettent les imprudents hors d'eux-mêmes.

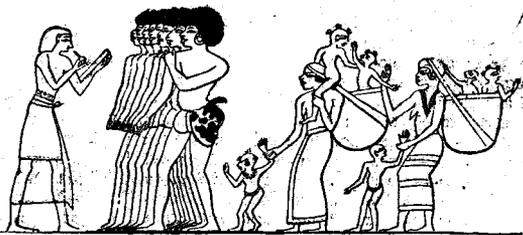
2. Celui qui s'attache à des visions

1. Vana spes et mendacium viro insensato, et somnia extollunt imprudentes.

2. Quasi qui apprehendit umbram et

Cf. à-d. que, sans la verge, l'esclave ne songerait qu'à se reposer. Le grec exprime une autre pensée : Fais travailler ton esclave, et tu trouveras du repos (tu seras tranquille à son sujet). — *Laxa manus...* Trait pittoresque. Si on lui laisse trop de relâche, il en abusera bientôt et exigera son entière liberté. — *Jugum et torum...* (vers. 27). Le taureau le plus récalcitrant est ainsi dompté; l'esclave l'est de même par le travail. Le second membre de vers, et *servum... assiduæ*, est omis dans le texte grec. — *Servo malevola*. Vers. 28-30, manière dont on doit se conduire envers les esclaves méchants. — *Tortura et compedes*. Grec : les instruments de torture et les tourments. — Le travail aussi domptera ces rebelles : *mitte... in operationem...* Le

s'emparait au péril de la vie. — *Si extollens...* (vers. 33). D'après le grec : Si levant (le pied) il s'en va, sur quel chemin le chercheras-tu? Une prescription formelle de la loi interdisait de rendre à leurs maîtres les esclaves fugitifs. Cf. Deut. xxiii, 16-17.



Recensement d'esclaves nègres. (Peinture égyptienne.)

vers. 30 développe énergiquement cette idée. Cependant l'auteur recommande aux maîtres la modération et la réserve : *non amplifices...*; ne pas dépasser la mesure dans les châtiments. Grec : Et ne sois pas excessif. — *Super omnem carnem*. Hébraïsme : sur qui que ce soit. — *Si est tibi servus...* Vers. 31-34, des bons et fidèles esclaves. L'épithète *fidélis* n'est pas dans le grec; c'est une de ces excellentes gloses par lesquelles la Vulgate éclaircit fréquemment le sens. — *Quoniam in sanguine animæ...* L'écrivain sacré a ici en vue les prisonniers de guerre, dont on

51° Vanité des songes. XXXIV, 1-8. CHAP. XXXIV. — 1-8. *Vana spes et mendacium...* Introduction. Petite nuance du grec : Des espérances vaines et mensongères. — *Somnia extollunt...* Littéralement dans le grec : Les songes font voler les insensés. Cette image décrit fort bien la surexcitation créée par les songes dans les esprits qui leur attachent de l'importance. — *Quasi qui... umbram... ventum*. Autres comparaisons très expressives. Cf. Os. xii, 2, etc. — *Ad visa mendacia*. Dans le grec : des songes. — *Hoc secundum hoc...* (vers. 3). « Ceci selon

persequitur ventum, sic et qui attendit ad visa mendacia.

3. Hoc secundum hoc visio somniorum; ante faciem hominis similitudo hominis.

4. Ab immundo quid mundabitur? et a mendace quid verum dicetur?

5. Divinatio erroris, et auguria mendacia, et somnia malefacientium, vanitas est.

6. Et sicut parturientis, cor tuum phantasias patitur. Nisi ab Altissimo fuerit emissa visitatio, ne dederis in illis cor tuum;

7. multos enim errare fecerunt somnia, et exciderunt sperantes in illis.

8. Sine mendacio consummabitur verbum legis, et sapientia in ore fidelis complanabitur.

9. Qui non est tentatus quid scit? Vir in multis expertus cogitabit multa; et qui multa didicit enarrabit intellectum.

10. Qui non est expertus pauca recognoscit; qui autem in multis factus est multiplicat malitiam.

11. Qui tentatus non est qualia scit? Qui implanatus est abundabit nequitia.

mensongères est comme celui qui saisit une ombre et poursuit le vent.

3. Ceci selon cela : voilà les visions des songes ; c'est *comme* l'image d'un homme devant son propre visage.

4. Qui purifiera ce qui est impur ? et que peut dire de vrai ce qui est mensonger ?

5. La divination mensongère, les augures trompeurs et les songes malfaisants ne sont que vanité.

6. Ton cœur est agité par des imaginations semblables à celles d'une femme enceinte. A moins que le Très-Haut ne te les envoie lui-même, n'applique pas ton cœur à ces visions ;

7. car les songes en ont égaré beaucoup, et ils sont tombés pour y avoir mis leur confiance.

8. La parole de la loi s'accomplira sans mensonge, et la sagesse sera claire dans la bouche de l'homme fidèle.

9. Que sait celui qui n'a pas été éprouvé ? L'homme de grande expérience a beaucoup de pensées, et celui qui a beaucoup appris parle avec sagesse.

10. Celui qui est peu expérimenté connaît peu de choses ; mais celui qui a été mêlé à beaucoup de choses s'est acquis une grande habileté.

11. Que sait celui qui n'a pas été éprouvé ? Mais celui qui a été trompé aura une grande habileté.

cela. » Ceci, c'est le songe ; cela, c'est le fait signalé au second hémistiche. Cette phrase revient donc à dire : Il n'y a pas de différence entre un songe et le phénomène d'optique qui se passe dans une glace. — *Ante faciem...* Il s'agit d'un miroir qui reproduit exactement le visage placé devant lui ; mais c'est une image sans réalité objective : il en est de même des songes. — *Ab immundo...* (vers. 4). Au neutre : une chose impure, une chose trompeuse, qui n'est autre que le songe. Quel bien peut-on en attendre ? — *Divinatio...* (verset 5). Les qualificatifs *erroris, mendacia, malefacientium* manquent dans le grec. L'auteur fait un rapprochement entre les songes, d'une part, et la divination et les augures, d'autre part, pour montrer la vanité de toutes ces choses. — *Sicut parturientis...* (vers. 6). Plutôt : d'une femme enceinte. Le fait a été souvent signalé. — *Nisi ab Altissimo...* N'attacher d'importance aux songes, que s'il est évident qu'ils viennent de Dieu. — *Visitatio* : une visite divine ayant lieu pendant le sommeil (cf. Gen. xxviii, 12 ; xxxi, 10 ; xxxviii, 5, etc.). — *Multos enim...* (vers. 7). Encore la pensée dominante : se défier, car l'on court un grand risque d'être trompé. — *Sine mendacio...* (vers. 8). Inutilité des songes : la

loi suffit habituellement pour révéler, sans mélange d'erreur, les volontés divines. — *Et sapientia in ore...* Passage un peu obscur. Le grec paraît signifier : La sagesse (qui vient) d'une bouche fidèle s'accomplit. C.-à-d., selon l'explication de Bossuet, de Calmet, etc. : à côté de la loi, pour se guider, l'on a aussi les conseils des hommes sages.

52° Le fils de Sirach a reconnu, après des expériences multiples, que celui qui est fidèle à Dieu n'a rien à redouter. XXXIV, 9-20.

9-13. Avantages de l'épreuve et de l'expérience. — Le premier membre du vers. 9, *qui non... quid scit*, manque dans le grec. *Tentatus* désigne l'épreuve, dans le sens le plus large de cette expression. La question *quid scit?* suppose une réponse négative : Il ne sait rien, ou presque rien. « L'épreuve est, en effet, une des grandes maîtresses de la vie ; celui qui ne connaît que la paix et la prospérité n'a vu la vie que par son horizon le plus restreint. » (Lesêtre, h. l.) — *Expertus cogitabit...* D'après le grec : connaît beaucoup de choses. — *Qui multa didicit* : surtout au moyen de l'expérience personnelle. — *Enarrabit intellectum*. Les récits pleins de sagesse abonderont sur ses lèvres. — *Qui non est...* (vers. 10). Le même fait, exprimé

12. J'ai vu beaucoup de choses en voyageant, et bien des coutumes différentes.

13. Parfois j'ai été pour ce motif en danger de mort; mais Dieu m'a délivré par sa grâce.

14. Dieu aura soin de l'âme de ceux qui le craignent, et ils seront bénis par son regard.

15. Car leur espérance est en celui qui les sauve, et les yeux de Dieu sont sur ceux qui l'aiment.

16. Celui qui craint le Seigneur ne redoutera rien, et il n'aura point de peur, parce que Dieu même est son espérance.

17. Heureuse l'âme de celui qui craint le Seigneur.

18. Vers qui regarde-t-il, et quel est son appui?

19. Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent; il est une protection puissante, un soutien solide, un abri contre la chaleur, un ombrage contre l'ardeur du midi,

20. Une sauvegarde contre la chute, et un secours lorsqu'on est tombé; il élève l'âme et illumine les yeux; il donne la santé, la vie et la bénédiction.

21. La victime immolée par celui qui l'a iniquement acquise est souillée, et les dérisions des injustes ne sont point agréées de Dieu.

22. Le Seigneur ne se donne qu'à ceux qui l'attendent dans la voie de la vérité et de la justice.

12. Multa vidi errando, et plurimas verborum consuetudines.

13. Aliquoties usque ad mortem periclitatus sum horum causa, et liberatus sum gratia Dei.

14. Spiritus timentium Deum quaeritur, et in respectu illius benedicetur.

15. Spes enim illorum in salvantem illos, et oculi Dei in diligentes se.

16. Qui timet Dominum nihil trepidabit, et non pavebit, quoniam ipse est spes ejus.

17. Timentis Dominum beata est anima ejus.

18. Ad quem respicit, et quis est fortitudo ejus?

19. Oculi Domini super timentes eum; protector potentiae, firmamentum virtutis, tegimen ardoris, et umbraculum meridiani,

20. deprecatio offensionis, et adiutorium casus; exaltans animam, et illuminans oculos; dans sanitatem, et vitam, et benedictionem.

21. Immolantis ex iniquo oblatio est maculata, et non sunt beneplacitae subsannationes injustorum.

22. Dominus solus sustentibus se in via veritatis et justitiae.

négalement. — *Qui in multis factus est.* Grec : Celui qui a voyagé. — *Multam* doit être pris en bonne part : *πνευματικήν*, l'habileté. — Le vers. 11, *Qui tentatus...*, est propre à la Vulgate; il n'est d'ailleurs qu'une répétition du vers. 10. — *Multa vidi...* Le fils de Sirach mentionne sa propre expérience, acquise en voyageant. « Il est très à regretter qu'il n'entre pas dans des détails plus complets sur ses pérégrinations; » mais nulle part la Bible n'a pour but de satisfaire notre simple curiosité. — *Plurimas verborum...* (hébraïsme : des choses). Variante dans le grec : Et mon intelligence dépasse mes paroles. C.-à-d. : J'ai vu beaucoup plus de faits que je ne saurais en raconter. — *Usque ad mortem...* (vers. 13). Le narrateur a couru de grands dangers dans ses voyages; mais cette circonstance même a servi à augmenter son instruction. — Dans le grec, les mots *horum causa* sont renvoyés à la fin du verset, et remplacent *gratia Dei* (addition de la Vulgate). Le second hémistiche signifie donc : J'ai été délivré grâce à ces choses, c.-à-d. grâce à l'expérience que j'avais acquise en voyageant.

14-20. La crainte de Dieu et ses fruits. — L'équivalent grec de *quaeritur* (*ζητησεται*) est certainement une erreur de traduction, pour *ζησεται*, il vivra. Dieu conservera parmi tous les périls ceux qui lui seront fidèles. — Le second hémistiche, et *in respectu illius* (par la protection divine)..., manque dans le grec. De même le second membre du vers. 15, et *oculi...* — *Qui timet... nihil trepidabit...* Les saints Livres le redisent souvent; cf. Ps. LV, 12; CXI, 7-8, etc. — *Oculi Domini...* (vers. 19-20). « Métaphores hautement poétiques, » pour répondre à la double question qu'a posée le verset 18. Cf. Ps. xxxii, 18; xxxiii, 16; LX, 4; xc, 11; cxx, 5-6, etc.

53^e De la vraie piété et du culte qui plaît à Dieu. XXXIV, 21-XXXV, 26.

21-29. Sacrifices impies que le Seigneur réprouve. — *Immolantis ex iniquo* une victime acquise par des moyens illégitimes. — *Maculata*. Le grec dit avec vigueur : une offrande moqueuse (qui insulte Dieu). Cf. Prov. xv, 8; xxi, 27, etc. Le second hémistiche exprime aussi cette idée : *subsannationes...* — Le vers. 22, *Dominus solus...*

23. Dona iniquorum non probat Altissimus, nec respicit in oblationes iniquorum, nec in multitudine sacrificiorum eorum propitiabitur peccatis.

24. Qui offert sacrificium ex substantia pauperum, quasi qui victimat filium in conspectu patris sui.

25. Panis egentium vita pauperum est; qui defraudat illum homo sanguinis est.

26. Qui aufert in sudore panem, quasi qui occidit proximum suum.

27. Qui effundit sanguinem, et qui fraudem facit mercenario, fratres sunt.

28. Unus edificans, et unus destruens, quid prodest illis, nisi labor?

29. Unus orans, et unus maledicens, cujus vocem exaudiet Deus?

30. Qui baptizatur a mortuo, et iterum tangit eum, quid proficit lavatio illius?

31. Sic homo qui jejunit in peccatis suis, et iterum eadem faciens, quid proficit humiliando se? orationem illius quis exaudiet?

23. Le Très-Haut n'approuve pas les dons des injustes; il ne regarde point les oblations des méchants, et la multitude de leurs sacrifices n'obtiendra pas de lui le pardon de leurs péchés.

24. Celui qui offre un sacrifice de la substance des pauvres est comme celui qui égorge un fils sous les yeux de son père.

25. Un peu de pain est la vie des pauvres; celui qui le leur enlève est un homme de sang.

26. Celui qui arrache le pain gagné à la sueur du front est comme celui qui tue son prochain.

27. Celui qui répand le sang et celui qui fait tort au mercenaire sont frères.

28. Si l'un bâtit et que l'autre détruise, que gagneront-ils, sinon la peine?

29. Si l'un prie et que l'autre maudisse, de qui Dieu exaucera-t-il la voix?

30. Si celui qui se lave après avoir touché un mort le touche de nouveau, de quoi lui sert son ablution?

31. De même, si un homme jeûne pour ses péchés, et qu'il les commette de nouveau, que gagne-t-il à s'être humilié? et qui exaucera sa prière?

appartient en propre à notre version latine. Dieu ne se donne qu'à ceux qui l'attendent avec droiture et sainteté; voilà pourquoi il n'agrée point les sacrifices des impies. — *Nec in multitudine...* (vers. 23). En de telles conditions, pas plus mille offrandes qu'une seule. Cf. Ps. xlix, 9 et ss.; Is. I, 11 et ss. — *Qui... ex substantia pauperum...* (vers. 24). L'iniquité est alors deux fois plus grande; aussi est-elle mise en relief par une comparaison extrêmement forte: *quasi qui victimat...* « Dieu est le père et le protecteur des pauvres; leur ravir leurs biens est en quelque sorte leur ravir la vie, et offrir à Dieu ce qui a été pris au pauvre, c'est répandre le sang du fils aux yeux de son père. » — *Panis egentium...* Vers. 25-27, développement éloquent de la même pensée. — *In sudore panem*: le pain de l'indigent, acquis péniblement à la sueur de son front. — *Mercenario...* Le journalier est aussi un pauvre, et Dieu manifeste pour lui une paternelle sollicitude; cf. Lev. xix, 13; Deut. xxiv, 14-15, etc. — *Unus edificans...* (versets 28-29). Lorsqu'on offre un sacrifice aussi criminel que celui qui vient d'être décrit, le donateur bâtit et prie en apparence; mais en face de lui se tient le pauvre qu'il a dépouillé, et celui-ci détruit l'œuvre impie et maudit son

persécuteur. — *Quid prodest...? Cujus vocem...?* Manière paradoxale de dire que le sacrificateur inique perd entièrement sa peine.

30-31. Jeûnes et prières stériles. — *Qui baptizatur a mortuo. C.-à-d.*: après avoir touché un mort. Selon la loi juive, le contact d'un cadavre rendait légalement impur, et il fallait des ablutions d'un genre spécial pour effacer cette souillure. Cf. Num. xix, 11-13. Sur les débats auxquels ces mots donnèrent lieu dans l'ancienne Église, à propos du baptême conféré par les hérétiques, voyez Calmet, *h. l.*, et les théologiens. — *Iterum tangit*: après s'être purifié. — *Sic homo...* Application de l'exemple qui précède. — *Qui jejunit in peccatis...*: jeûne destiné à obtenir plus facilement le pardon. — *Et iterum eadem...* L'auteur suppose des rechutes graves, entièrement volontaires. — *Quid proficit...?* Un tel homme, dit le Talmud en termes pittoresques, ressemble à celui qui tiendrait dans sa main un reptile impur suivant la loi, et qui se plongerait dans toutes les eaux du monde; ses immersions ne serviraient de rien. Mais, s'il jette le reptile et se plonge dans un bain de 40 *se'ah* (environ 520 litres, le minimum de l'eau requise pour un bain légal), il est aussitôt purifié.